



Caen, le 27 juin 2016

## Compte-rendu de la réunion

CHSCT du 24 juin 2016

# La honte !!

Les élus du CHSCT Basse-Normandie ont participé ce vendredi 24 Juin à une réunion extraordinaire en vue d'installer le nouveau CHSCT et notamment d'élire leur secrétaire ainsi que leur secrétaire adjoint.

En cohérence avec sa volonté de prendre toute sa part de travail dans les nouvelles instances, la CGT a présenté la candidature de Christine Contesse au poste de secrétaire.

Argumentant sur les raisons de fond de cette candidature, le représentant syndical CGT a développé les éléments suivants :

-1 ère organisation syndicale en Basse-Normandie avec 25,10% des voix, la Cgt est légitime à assumer ce poste pour ceux qui ont le souci de respecter le vote des agents. Il ne s'agit là que de faire preuve de morale, d'éthique et de démocratie.

-Christine Contesse est une des seules élues qui a la formation pour assumer ce poste et qui dispose d'une véritable expérience puisqu'elle siégeait au précédent CHSCT. S'agissant de garantir le bon fonctionnement d'une instance qui a pour rôle d'agir en prévention sur des problèmes de terrain qui touchent aux conditions de travail, le profil de Christine est d'autant plus intéressant qu'il peut s'appuyer sur une organisation syndicale bien présente par ses syndiqués dans les agences et services.

-La candidature de la CGT n'est pas une candidature de principe. Christine a réellement la volonté de s'impliquer, de faire le lien avec la direction et les autres élus afin que l'instance permette le travail de tous ensemble.

Compte tenu de ces éléments, la CGT a appelé les élus à faire preuve de responsabilité individuelle et de bon sens en portant leurs suffrages sur la candidature de Christine.

Seules les élues CGT et SNU-FSU ont voté pour cette candidate, l' élu FO s' étant abstenu.

La coalition immorale SNAP, CFDT, CFE-CGC, sans dire le moindre mot, a voté pour Anne Laure VIGOT (CFE-CGC) qui a ainsi été élue. La même coalition a également élu Pascal Aumont (CFDT) comme secrétaire adjoint.

L'avenir nous dira ce qu'il adviendra, du point de vue de la défense des agents, de cette coalition de circonstance et de ces tripatouillages qui n'honorent pas leurs auteurs !

Quoi qu'il en soit, la CGT continuera à défendre les intérêts des agents au CHSCT. Vous pouvez compter sur nous.

N'hésitez pas à nous solliciter notamment par mail : [christine.contesse@pole-emploi.fr](mailto:christine.contesse@pole-emploi.fr)

Votre élu CGT au CHSCT :

Christine CONTESSE

? .....

*Si vous souhaitez adhérer à notre syndicat contacter les militants  
ou imprimez l'exemplaire du bulletin d'Adhésion 2016  
que nous vous proposons ci-dessous.*



## Bulletin d'Adhésion CGT Pôle emploi Basse-Normandie Année 2016

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Site, Service, Unité : .....  
Tel : ..... E-Mail : .....@ .....

A retourner auprès du militant de votre choix